

Étapes sécuritaires pour épaissir les breuvages chauds (CHSLD)

AVANT D'ÉPAISSIR TOUT LIQUIDE

- Une nutritionniste doit réaliser une évaluation de la déglutition **avant** d'épaissir un liquide. Celle-ci détermine la consistance et indique la quantité d'épaississant à utiliser (nombre de sachets ou de cuillères).
- L'infirmière peut, selon son évaluation et suite à un dépistage du trouble de déglutition, modifier la consistance des liquides dans l'attente d'une consultation avec la nutritionniste.
- L'information doit faire l'objet d'une requête sur MicroGesta afin que l'information se retrouve sur les fiches repas et de collation.
- L'information doit aussi être facilement accessible : aux postes infirmiers et aux préposés aux bénéficiaires, au FADM et dans le dossier de l'utilisateur. Il doit minimalement contenir :
 - Nom de l'utilisateur
 - Quel breuvage épaissir
 - La consistance (nombre de sachets ou de cuillères d'épaississant)
 - Le moment de la journée où le breuvage doit être servi

ÉTAPES POUR ÉPAISSIR LES LIQUIDES CHAUDS

- 1) Mettre d'abord les godets de crème / lait et le sucre dans le café / thé.
- 2) Bien mélanger.
- 3) Ouvrir le nombre de sachets d'épaississant « *Thicken-up clear* » déterminés et les mettre **en même temps** dans le thé / café. Éviter de les mettre un après l'autre pour assurer la bonne consistance et prévenir ainsi les grumeaux. En l'absence de sachet, ajouter la quantité de cuillère déterminée (la cuillère = 1 mesure = 1,4g = 1 sachet).
- 4) Brasser au moins 1 à 5 minutes, jusqu'à la disparition complète de grumeaux.
- 5) Laisser reposer 2-3 minutes afin de permettre au liquide d'atteindre sa consistance.
- 6) Servir ou présenter le liquide à l'utilisateur.

→ En présence de grumeaux, jeter et recommencer le processus avec un nouveau breuvage chaud.

→ Ne jamais réchauffer le breuvage après avoir mis l'épaississant « *Thicken-up clear* ».

ÉTAPES DU MÉLANGE



ÉTAPES DU MÉLANGE des liquides avec RESOURCE® ThickenUp® Clear



Références : Dysphagie, un guide sur les troubles de la déglutition NestléHealthScience, Nourishing Personal Health, fév 2014			
Direction émettrice :	Direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie	Entrée en vigueur :	2022-10-05
AMC-DSHAPPA-10001		Révision :	AAAA-MM-JJ